

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES
LE JEUDI 24 NOVEMBRE 2022 à 14 HEURES**

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières », au Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS à PARIS 17^{ème}, en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS 11^{ème}**

61 rue Jean-Pierre Timbaud et 28 rue des Trois Bornes

Cadastré section 1101 AL numéro 15 pour une contenance de 07 ares et 33 centiares

Et plus précisément : **61 rue Jean-Pierre Timbaud**

UN STUDIO
LOT N° 14 : Dans le bâtiment A, au premier étage, dans le couloir à droite, troisième porte à droite, avec un évier et une petite salle d'eau dotée d'un w.-c., selon procès-verbal de description dressé le 21 septembre 2020 par Maître Anatole LEROY-BEAULIEU, Huissier de Justice à BAGNOLET (93).

SUPERFICIE (Loi Carrez) : **8,56 m²**. Droit au water-closet commun situé à mi-étage. Et les 50/10.017^{èmes} des parties communes à l'ensemble immobilier. Et les 12/1.000^{èmes} des parties communes particulières du bâtiment.

LOT N° 36 : Dans le bâtiment A, au sous-sol, **un local à usage de CAVE**, portant le numéro 8, ayant accès quatrième porte à droite dans le dégagement commun. Et les 8/10.017^{èmes} des parties communes à l'ensemble immobilier. Et les 2/1.000^{èmes} des parties communes particulières du bâtiment.

► **Les lieux semblent INOCCUPES (à vérifier lors de la visite)**

Cette vente a lieu **à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** de l'immeuble sis 61 rue Jean-Pierre Timbaud, 75011 PARIS, représenté par son Syndic en exercice la SAS CB2i, Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000 euros, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 479 463 002, dont le siège social est sis 3 rue Michel Peter, 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié es-qualité audit siège. Ayant pour Avocat la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 30.000 Euros (Trente mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

► **Ces lots ont été précédemment adjugés à la somme de 80.000 euros lors de l'audience d'adjudication du 16 septembre 2021 et de 88.000 euros lors de l'audience d'adjudication sur surenchère du 20 janvier 2022.**

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de PARIS

Fait et rédigé à PARIS, le 4 octobre 2022 - Signé : SELARL ELOCA

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 20/00253

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS
Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H - Sur Internet : **www.eloca.fr**

Sur les lieux pour visiter le MERCREDI 16 NOVEMBRE 2022 de 09 h 30 à 10 h 15